

De Block veut un concours d'entrée en médecine

Pour la ministre Open VLD de la Santé, seul un concours d'entrée permet de limiter adéquatement le nombre d'étudiants en médecine.

Face à la grogne sociale, elle invite les syndicats à enfin négocier. Mais pas sur une taxe sur les plus-values, qui n'est "qu'un symbole" inutile.

"Si c'est nécessaire, on relèvera les quotas"

Entretien **Frédéric Chardon** et **Laurent Gérard**

A peine désignée ministre de la Santé, Maggie De Block (Open VLD) a dû trouver une issue à l'interminable crise du numerus clausus. Pour rappel, des centaines d'étudiants en médecine des universités francophones risquaient, après six ans d'études, de ne pouvoir poursuivre leur formation et exercer la médecine, faute de disposer d'un numéro Inami, sésame qui ouvre le droit au remboursement des soins. Des quotas fédéraux fixent en effet le nombre de numéros Inami qui peuvent être octroyés chaque année. Alors que la Flandre a depuis longtemps instauré un examen d'entrée aux études de médecine et de dentisterie, la Communauté française a laissé grandes ouvertes les portes de ces études, générant des centaines d'étudiants surnuméraires par rapport aux quotas. Après avoir consulté le secteur, le D^r Maggie De Block a avancé une solution (LLB 12/12). Elle s'en explique à "La Libre".

Votre solution prévoit un filtre "efficace" au début des études de médecine. Cela signifie-t-il un examen d'entrée, où tout qui réussit peut poursuivre ses études, ou bien un concours, où les places sont limitées ?

C'est à la Communauté française de choisir, mais il faut un filtre pour diminuer le nombre d'étudiants, dès 2015. Comme ça, quand ils sortiront des études en 2021, la cohorte sera adaptée aux quotas du nouveau cadastre médical qui va arriver.

En Flandre, il existe depuis longtemps un examen d'entrée, mais il y a aussi trop d'étudiants par rapport aux quotas.

Oui, mais pas autant. Et les quotas sont basés sur un cadastre qui ne tient pas compte de l'activité réelle des médecins, de la balance vie privée/vie professionnelle, de la féminisation, de la démographie (beau-

coup de médecins ont plus de 55 ans et sont moins actifs), de la dispersion géographique,... Ce cadastre sera là vers mi-2015. Et sur base de ce cadastre dynamique, nous fixerons les quotas à partir de 2021. Mais on ne peut pas attendre l'arrivée du cadastre pour prendre des mesures. C'est maintenant qu'il faut fermer le robinet; sinon, on postpose le problème et ce sera encore plus dur pour les suivants. D'ici 2018, on aura 1 500 étudiants francophones en surplus (et 500 en Flandre, ndlr).

Si vous étiez à la place de la Communauté française, vous feriez un concours ?

Oui, il faut un concours à l'entrée. Comme ça, on connaît le nombre d'étudiants.

Si on instaure un concours en Communauté française, il en faut un aussi en Flandre.

Oui, car on va aussi avoir un surnombre en Flandre. Mais chez nous, cela fait longtemps qu'on a pris nos responsabilités. Et j'ai expliqué pourquoi aux étudiants. Ils ne s'en souvenaient pas, mais à une époque, il y avait pléthore de médecins. Certains n'avaient que dix consultations par semaine. Ce n'était pas vivable. Il faut éviter d'avoir une pauvreté diplômée. Ce sont des études longues et difficiles au bout desquelles on veut quand même gagner sa vie. Par ailleurs, aujourd'hui, on manque de places de stages dans les hôpitaux. La qualité de la formation en pâtit. Quand on est chirurgien en formation, il est nécessaire d'être en face du chirurgien qui opère, pour pouvoir apprendre des choses. Maintenant, ils sont quatre à regarder. On revient au temps de Vésale. C'est un danger pour la qualité de la formation.

Avez-vous subi des pressions en Flandre

pour mettre en place une solution plus dure pour les francophones ?

C'est déjà dur comme cela. Car on va faire un lissage négatif: chaque année, pendant huit ans, on va réduire les quotas francophones de 1/8^e, pour compenser les étudiants en surplus à qui on donne un numéro Inami. Il fallait que l'accord soit porté par le Conseil des ministres, ce que Laurette Onkelinx n'avait pas réussi sous le précédent gouvernement. Il fallait que la Communauté française fasse un effort comme la Flandre l'a fait. En Flandre, 6 000 candidats ont passé l'examen et seulement 1 100 ont commencé les études.

"Les étudiants sont 4 à regarder le chirurgien. On revient au temps de Vésale. C'est un danger pour la qualité de la formation."

Quand le cadastre sera là, allez-vous augmenter les quotas en médecine générale ou en gériatrie, par exemple ?

Ce n'est pas moi mais la commission de planification de l'offre médicale qui le fera. On verra bien quand le cadastre sera là. Mais si c'est nécessaire, on le fera, évidemment. Si on n'a pas assez d'urgentistes, de psychiatres, de généra-

listes,... on relèvera les quotas. Quand la commission de planification, où les entités fédérées sont aussi représentées, me donnera son avis, je le suivrai. Je m'y engage. Car, pour la qualité des soins, il est important d'avoir assez de médecins. Mais pas trop non plus. Idem pour les dentistes: car pour l'instant, en Flandre, il y a 70 étudiants en première année de dentisterie, contre 700 en Communauté française! Alors que ce sont des études très coûteuses et que les universités fonctionnent avec une enveloppe fermée. Et puis, que va-t-on faire avec tous ces dentistes? Les médecins, on peut encore les utiliser dans les entreprises pharmaceutiques ou les ONG qui luttent contre Ebola, mais en dentisterie, il y a moins de possibilités.

“Que les syndicats prennent cinq jours pour négocier avec le gouvernement entre Noël et Nouvel An”

Par rapport à la grève nationale de ce lundi, on sent que le CD&V est sensible aux revendications des syndicats alors que le VLD et la N-VA beaucoup moins...

Pendant les négociations pour la mise en place de ce gouvernement, on avait déjà demandé une réunion de concertation avec les syndicats. Mais ils n'avaient pas pu se réunir car c'était les vacances. Pour eux, pas pour nous... Après les vacances, il y avait le fait qu'il y avait des élections internes dans les syndicats. Et puis, en octobre, ils disent qu'ils font des actions... Désormais, ils demandent de faciliter l'accès à la pension pour les personnes qui ont des tâches pénibles. Mais c'est déjà dans l'accord de gouvernement! Donc j'ai l'impression que le gouvernement et les syndicats sont en train de parler sur des fréquences radio différentes.

Mais maintenant, il va falloir d'une manière ou d'une autre que la majorité et les syndicats se reparlent...

Il va falloir se parler, c'est sûr.

Où est le problème? Kris Peeters tend la main aux syndicats et du côté de la N-VA, Bart De Wever porte des accusations contre la FGTB qui ferait une grève politique...

Mais il n'y a pas que Kris Peeters qui veut une concertation, c'est tout le gouvernement. Mais Kris Peeters a l'Emploi dans ses compétences et donc c'est très important pour lui de rentrer dans une concertation sociale. Moi, comme ministre de la Santé publique, j'ai sous ma responsabilité, l'enveloppe Bien-être. Si on veut donner cette enveloppe – qui est très consistante – maintenant à ceux qui en ont le plus besoin, on est d'accord, c'est dans l'accord de gouvernement. Je l'ai dit en commission. Mais c'est avec les syndicats qu'il faut faire cet exercice. Qu'est-ce qu'ils attendent?

Le gouvernement ne doit-il pas faire un pas vers les syndicats? Par exemple en prévoyant une taxation sur les plus-values?

Ça, c'est vraiment un symbole... Qu'est-ce que cette mesure va nous

rapporter? Ma présidente de parti, Gwendolyn Rutten, a fait le calcul: ça ne va donner que quelques millions d'euros... Je veux bien qu'on réfléchisse à toutes les solutions mais c'est fou de croire que ça va nous rapporter des milliards pour financer le fait que les gens partent à la pension cinq ans plus vite. Vous savez, j'ai proposé en commission de la Chambre que, puisqu'on a eu cinq jours de grève en décembre, les syndicats prennent également cinq jours pour négocier. Avec cinq jours de concertation sociale entre Noël et Nouvel An, ça, ça ferait avancer les choses. C'est vrai que les syndicats ne sont pas prêts à s'asseoir à notre table. Pourtant, ils sont invités aux négociations depuis juillet et août...

Kris Peeters dit qu'il en a assez des interventions de ses belles-mères de la N-VA et de l'Open VLD dans ses dossiers relatifs à la concertation sociale...

Ça, on est d'accord, on a assez avec une seule belle-mère (*rières*). Je ne sais pas combien de belles-mères a Monsieur Peeters mais moi j'ai la même depuis trente-cinq ans et ça me suffit... Je comprends son point de vue car il a déjà eu des contacts informels avec les syndicats et il a demandé qu'on instaure un climat serein, etc. Mais chacun dans ce pays a encore le droit de s'exprimer. Donc c'est juste que Gwendolyn Rutten et Bart De Wever aient donné des interviews sur le sujet ce week-end.

Le VLD semble avoir du mal à exister dans ce gouvernement entre la N-VA et le CD&V...

Mais non, pas du tout... On se sent très bien dans notre peau et très bien aussi au sein de ce gouvernement.

“Le gouvernement et les syndicats parlent sur des fréquences radio différentes.”